Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260320-2026_23-DE

AMBON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice :	**19**
Présents :	**19**
Votants :	**19**
Secrétaire de séance :	**Mme Jeanne LE PALLEC**

Date de la convocation : 16 mars 2026

Le conseil municipal de la commune d'Ambon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Noël PAUL, Maire.

Présents : MM et Mmes Noël PAUL, Erwan PERRUCHOT, Aurore CELARD, François ROBIN, Gwénola LE BRAZIDEC, Christophe CHEVEREAU, Christophe LE GAL, Nicolas MONATTE, Claire LECUE, Vincent REIGNER, Mélanie THÉBAUD, Anaïs ROBERT, Damien LE TENDRE, Ludivine LE NEVEN, Neige VICTOR, Jeanne LE PALLEC, Guillaume FREDET, Julien DEMETTRE, Delphine MATHOU.

Absents excusés : /

Absent : /

DELIBERATION 2026.23
OBJET: Création des commissions municipales et désignation des membres.

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président.

Il est proposé que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE la création et la composition des commissions suivantes :**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260320-2026_23-DE

Nom de la commission :	Président Vice-président	Membres :
FINANCES	**Noël PAUL** **François ROBIN**	Erwan PERRUCHOT, Aurore CELARD, Gwénola LE BRAZIDEC, Christophe CHEVEREAU, Claire LECUÉ, Guillaume FREDET.
URBANISME	**Noël PAUL** **Aurore CELARD**	Erwan PERRUCHOT, François ROBIN, Gwénola LE BRAZIDEC, Christophe CHEVEREAU, Claire LECUÉ, Christophe LE GAL, Nicolas MONATTE, Neige VICTOR, Julien DEMETTRE.
COMMUNICATION	**Noël PAUL** **Erwan PERRUCHOT**	François ROBIN, Nicolas MONATTE, Ludivine LE NEVEN, Delphine MATHOU.
TRAVAUX & ENVIRONNEMENT	**Noël PAUL** **Christophe CHEVEREAU**	Christophe LE GAL, Vincent REIGNER, Damien LE TENDRE, Delphine MATHOU.
SCOLAIRE-ENFANCE & JEUNESSE	**Noël PAUL** **Claire LECUE**	Gwénola LE BRAZIDEC, Mélanie THÉBAUD, Anaïs ROBERT, Ludivine LE NEVEN, Julien DEMETTRE.
MOUILLAGES	**Noël PAUL** **François ROBIN**	Nicolas MONATTE, Guillaume FREDET.
CULTURE & VIE ASSOCIATIVE	**Noël PAUL** **Erwan PERRUCHOT**	Gwénola LE BRAZIDEC, Christophe LE GAL, Anaïs ROBERT, Neige VICTOR, Jeanne LE PALLEC, Julien DEMETTRE.
INTERGÉNÉRATIONNELLE	**Noël PAUL** **Gwénola LE BRAZIDEC**	Aurore CELARD, Christophe CHEVEREAU, Claire LECUE, Mélanie THÉBAUD, Anaïs ROBERT, Neige VICTOR, Guillaume FREDET.

MAIRIE d'AMBON
56 (Morbihan)

Pour extrait conforme

Le Maire,

Noël PAUL